

## Présidence du Conseil départemental du Val d'Oise

Cergy, le 10 avril 2018

# Communiqué de presse

## SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 9 AVRIL

Les élus du Département du Val d'Oise se sont réunis en commission permanente le lundi 9 avril 2018 et ont délibéré sur 38 rapports à l'ordre du jour.

Les élus ont voté notamment :

- L'attribution d'une subvention de 99 118,80 € à la commune de Presles pour la restauration du clocher de l'église Saint-Germain.
- L'attribution d'une subvention globale de 111 700 € pour des projets de 4 associations de jeunesse et d'éducation populaire d'envergure départementales promouvant la citoyenneté, le vivre ensemble, les valeurs de la République et la lutte contre les discriminations.

Le chiffre du jour :

**1 315 516, 55 €**, montant total de subventions accordées dans le cadre des aides aux communes pour les villes de Marly-la-Ville, de saint-Clair-sur-Epte, de Corneilles-en-Parisis, de Garges-lès-Gonesse, de Bruyère-sur-Oise, de Goussainville, de Pontoise, de Presles, de Taverny et de Saint-Martin du Tertre.

## La Synthèse

### FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – INNOVATION

**Subvention d'investissements à la commune de Marly-la-Ville.** L'Assemblée départementale accorde une subvention d'un montant de 8 736 € pour la réfection de la toiture de l'école élémentaire du Bourg.

**Subvention d'investissement à la commune de Saint-Clair-sur-Epte.** L'Assemblée départementale accorde une subvention d'un montant de 22 766 € pour des travaux d'installation d'un équipement technique réversible par énergie renouvelable pour le groupe scolaire Pierre Salvi.

**Subvention d'investissement pour la construction et la réhabilitation d'équipements sportifs et de de loisirs – 1 120 517 € alloués.** L'Assemblée départementale a décidé d'accorder une subvention aux communes suivantes :

- 76 570 € à la commune de Cormeilles-en-Parisis pour la réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique
- 298 947 € à la commune de Garges-lès-Gonesse pour la construction d'un terrain en gazon synthétique et l'aménagement des vestiaires du complexe sportif Pierre de Coubertin
- 255 000 € à la commune de Bruyère-sur-Oise pour la réalisation d'une salle d'arts martiaux et d'une salle de danse
- 320 000 € à la commune de Goussainville pour la réhabilitation du complexe sportif Pierre de Coubertin
- 170 000 € à la commune de Pontoise pour la construction d'un centre de loisirs sans hébergement au groupe scolaire Les Lavandières

**Subvention d'investissement à la commune de Presles au titre du patrimoine historique communal inscrit.** L'Assemblée départementale accorde une subvention de 99 118,80 € à la commune de Presles pour la restauration extérieure du clocher de l'église Saint-Germain.

**Subvention d'investissement à la commune de Taverny.** L'Assemblée départementale accorde une subvention de 4 357,75 € à la commune de Taverny pour la ré-informatisation de sa médiathèque.

**Subvention d'investissement à la commune de Saint-Martin du Tertre dans le cadre de projets de revitalisation des commerces de proximité et de leur environnement.** L'Assemblée départementale accorde une subvention de 60 021 € à la commune de Saint-Martin du Tertre pour la réalisation du projet d'aménagement d'un local destiné à l'accueil d'activités commerciales.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE – CULTURE – TOURISME – PATRIMOINE

**Cotisations 2018 auprès de trois fédérations nationales et d'un réseau francilien – 4 995 € alloués.** L'Assemblée départementale autorise le renouvellement de l'adhésion du Département auprès de trois fédérations dans le domaine culturel :

- 2 970 € à la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC) qui regroupe 450 collectivités territoriales et organise notamment des sessions nationales de formation.
- 500 € à la Fédération « Culture et Départements » qui permet à l'ensemble des champs culturels de bénéficier de leur expertise et de leur vision nationale, en rassemblant élus et professionnels.
- 1 225 € à la Fédération « Arts vivants et Départements » qui contribue à l'évaluation et au renouvellement des politiques culturelles dans le domaine du spectacle vivant et de l'enseignement artistique.
- 300 € à l'association « Les Neufs de Transilie », réseau spécialisé dans l'étude du territoire francilien et de ses habitants.

**Subvention de fonctionnement aux exploitants des salles de cinéma – Dispositif Collège au cinéma.** L'Assemblée départementale accorde pour l'année 2017/2018 une subvention globale d'un montant de 7 390 €. Le dispositif Collège au Cinéma représente 89 établissements répartis sur 45 communes, 8 313 collégiens inscrits et 22 salles de cinéma partenaires.

**Contrat local d'Education Artistique de l'Est du Val d'Oise – Finalisation de l'Appel à projets 2017-2018 –20 000 € alloués.** L'Assemblée départementale a décidé d'accorder une subvention de 4 000 € à chaque projet suivant :

- Projet de la Compagnie Mydriase intitulé *Porte toi bien*
- Projet d'Olivier Pasquiers intitulé *Il se passe quelque chose ici-même*
- Projet de l'Association Les Grandes Personnes intitulé *Qui cachons-nous ?*
- Projet de l'Association L'œil américain intitulé *Agissez, vous êtes filmés*
- Projet de la Compagnie Pasarela intitulé *Faire naître la poésie de l'espace par nos rencontres dansées*

## ÉDUCATION – SPORT – JEUNESSE – ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Organisation de la manifestation « Collèges à l'Honneur » 2018 et convention de partenariat avec le lycée Gustave Monod d'Enghien-les-Bains.** La sixième édition de « Collèges à l'Honneur » se tiendra le mardi 29 mai 2018 au Château de La Roche-Guyon ; Cette journée réunira 450 collégiens et 50 enseignants engagés dans des projets artistiques, culturels et environnementaux, soutenus par le Conseil départemental.

L'Assemblée départementale approuve la convention de partenariat avec le lycée Gustave Monod au titre de l'année scolaire 2017/2018 pour la participation d'élèves de Seconde à l'organisation de la manifestation « Collèges à l'Honneur » et la réalisation par des élèves de Terminales du « Speed meeting collégiens-professionnels du 11 avril 2018 ».

**Soutien à l'organisation de manifestations sportives – 9 100 € alloués.** L'Assemblée départementale accorde les subventions suivantes :

- 1 600 € à l'Union Sportive Deuil-Enghien-Montmorency (USDEM) pour l'organisation de la « 24<sup>ème</sup> Ronde d'Enghien Val d'Oise » (labélisée par la Fédération Française d'Athlétisme) qui aura lieu le 15 avril 2018.

- 2 300€ au Club Olympique Multisports d'Argenteuil pour l'organisation du « 14<sup>ème</sup> tournoi international de boxe – Les Ceintures » qui se tiendra du 12 au 14 avril 2018 à Argenteuil.
- 1 600 € à l'Entente Agglomération Cergy-Pontoise Athlétisme (EACPA) pour l'organisation de la course du Muguet le 1<sup>er</sup> mai à Pontoise et Cergy.
- 1 800 € au Comité départemental de cyclisme du Val d'Oise pour les championnats d'Île-de-France de « contre la montre » qui auront lieu le 19 mai 2018 à Haravilliers.
- 1 800 € au Comité départemental de Squash du Val d'Oise (CDSVO) pour l'organisation du « Tournoi des Déesses » du 25 au 27 mai 2018 à Saint-Ouen-l'Aumône.

**Subvention aux projets de à 4 structures, associations de jeunesse et d'éducation populaire d'envergure départementales – 111 700 € alloués.** L'Assemblée départementale a décidé d'accorder une subvention aux associations suivantes qui proposent des projets s'inscrivant dans le cadre de la citoyenneté, du vivre ensemble, des valeurs de la République et de la lutte contre les discriminations.

- 16 200 € à la Fédération Départementale des maisons des Jeunes et de la Culture (FDMJC)
- 7 500 € au Francas 95
- 14 000 € à l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC)
- 74 000 € à La Ligue de l'Enseignement.

**Subvention de fonctionnement à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux (FDFR/95) 2018.** L'Assemblée départementale accorde une subvention de 25 500€ au FDFR/95 afin de lui permettre de mener à bien ses actions d'animation en milieu rural.

Le FDFR/95 fédère aujourd'hui 42 associations (majoritairement des foyers ruraux polyvalents et trois associations sportives à vocation de loisir) et compte 5 630 adhérents. Le FDFR/95 accompagne les associations locales et leurs adhérents dans la mutualisation, la valorisation et le développement de la vie associative au niveau associatif mais aussi des pouvoirs publics. Il a un rôle d'informateur, de créateur de liens entre les foyers et apporte également une aide matérielle, technique et administrative.

L'année 2018 sera essentiellement consacrée à deux projets :

- L'anniversaire des 50 ans de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Val d'Oise qui servira de trame conductrice à un travail sur la vie de village et la sauvegarde de la mémoire. Il sera proposé aux villages de présenter l'évolution de la vie de village en 50 ans au travers de formes d'expression artistiques ou documentaires
- L'organisation d'un forum « Seniors en milieu rural » en coopération avec la Communauté de communes Vexin Centre. Ce forum sera consacré à la vie sociale des personnes âgées (loisirs, accès aux services publics, aux soins, à la mobilité etc.). L'objectif consiste à développer cette animation annuellement. Ce projet est soutenu par la Direction des Personnes Âgées dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Contact presse :

Marine Pivert  
Responsable des relations presse  
marine.pivert@valdoise.fr  
Tél. 01 34 25 34 14 - 06 45 73 29 76

Suivez l'actualité du Département du Val d'Oise sur [valdoise.fr](http://valdoise.fr), sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).